



## Réunion des États Parties

Distr. générale  
18 mai 2005  
Français  
Original: anglais

---

### Quinzième réunion

New York, 16-24 juin 2005

### Élection de sept membres du Tribunal international du droit de la mer

#### Liste des candidats désignés par les États parties : retrait d'un candidat

#### Note du Greffier du Tribunal international du droit de la mer

##### Additif

1. Par une note verbale datée du 11 mai 2005, la Mission permanente d'Oman auprès de l'Organisation des Nations Unies a informé le Greffier du Tribunal international du droit de la mer de la décision du Gouvernement omanais de retirer le nom de Monsieur le Conseiller Mohammed Al-Sameen de la liste des candidats à l'élection au Tribunal.
2. Le texte de la note verbale est reproduit en annexe.



**Annexe**

**Note verbale datée du 11 mai 2005, adressée  
au Greffier du Tribunal international du droit de la mer  
par la Mission permanente d'Oman  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

La Mission permanente du Sultanat d'Oman auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Greffier du Tribunal international du droit de la mer et a l'honneur de l'informer que le Gouvernement du Sultanat d'Oman a décidé de retirer la candidature de Monsieur le Conseiller Mohammed Al-Sameen à l'élection au Tribunal international du droit de la mer qui aura lieu durant la quinzième réunion des États parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, au mois de juin 2005.

\_\_\_\_\_